



RAPPORT ANNUEL 2011

CONSEIL DE QUARTIER
DE SILLERY

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



LE 3 AVRIL 2012



CONSEIL DE QUARTIER

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	4
2.	PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	6
2.1.	Description générale d'un conseil de quartier	6
2.2.	Conseil de quartier de Sillery	6
2.3.	Membres	6
2.4.	Limites du quartier.....	7
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	8
3.1.	Assemblées.....	8
4.	DEMANDES D'OPINION	9
5.	LES COMITÉS	10
5.1.	Urbanisme et plan directeur de quartier	10
5.2.	Circulation et déplacements.....	10
5.3.	Parcs et Loisirs.....	12
5.4.	Histoire et patrimoine	12
5.5.	Information et participation citoyenne.....	14
5.6.	Environnement	16
5.7.	Activités.....	18
6.	REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER	21
7.	PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS	26

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers citoyennes et citoyens du quartier de Sillery,

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre septième rapport annuel depuis la création du conseil de quartier de Sillery en décembre 2004. Pour faire un peu d'histoire, M^{me} Andrée Pelletier et M. Paul-Étienne Sirois avaient fait du porte-à-porte, à l'époque, afin de recueillir les signatures pour sa formation.

Le conseil de quartier est formé de citoyens et citoyennes élus et bénévoles qui ont à cœur les préoccupations de leur quartier et l'amélioration continue de leur environnement. C'est pourquoi, tout au long de l'année, ils ont écouté les préoccupations présentées par le public, suggéré des actions, se sont informés auprès de divers organismes et entourés de personnes ressources. Cette année, nous avons fait face à des enjeux majeurs touchant l'existence même du conseil de quartier de Sillery.

Cette année, huit comités ont été au cœur des discussions.

Plan directeur de quartier : ce dossier n'a pas avancé.

Nous avons gardé l'œil ouvert en matière d'**urbanisme** et des changements qui sont à venir.

Nous avons participé aux rencontres et consultations publiques relatives à des changements de zonage dans certains secteurs. Nous étions en accord avec ce qui était présenté aux citoyens lors d'une consultation publique. Toutefois, nous avons été surpris d'apprendre, au moment d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement, que des changements avaient été apportés à ce qui avait été présenté aux citoyens. Nous avons alors formulé des recommandations sur la façon de procéder.

Nous avons des membres présents lors de la présentation du programme particulier d'urbanisme (PPU) du plateau centre de Sainte-Foy qui aura un impact sur le réaménagement du boulevard Laurier.

Nous nous sommes efforcés de maintenir l'offre des services en **loisirs**. Nous poursuivons notre vigilance en ce qui concerne le **parc du Buisson** et les travaux d'entretien et de rénovation du chalet de service.

Nous avons renommé le comité **démocratie et participation** pour **information et participation citoyenne** dont l'objectif est de contribuer au dialogue entre les citoyens, les élus et les fonctionnaires de la Ville de façon à rendre la consultation réelle et plus constructive. Ce comité s'est préoccupé de l'avenir des conseils de quartier, ce qui a permis de conserver notre territoire. Il surveille de près les droits des citoyens avec les modifications législatives en préparation.

Nous allons toujours de l'avant pour la protection et la conservation de notre arrondissement historique. C'est ainsi que le comité **histoire et patrimoine** travaille au classement du chemin Saint-Louis comme chemin patrimonial avec d'autres conseils de quartier. Nous avons demandé un budget d'initiative, en début d'année, mais il nous a été

refusé. Nous attendons toujours l'étude promise par l'Arrondissement qui était prévue pour le printemps.

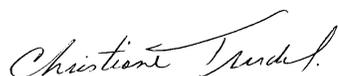
Notre **Comité des arbres**, renommé **Québec-arbres**, rayonne maintenant à travers tout l'arrondissement et la ville à la suite de plusieurs conférences de presse et de la qualité des membres actifs qui le constituent. Celui-ci travaille d'arrache-pied à la conservation de l'arrondissement historique de Sillery.

Nous avons connu en juillet notre troisième fête de quartier sur l'avenue Maguire, en partenariat cette année avec le tournoi de volleyball de plage *Québec Open Jeep*. L'expérience acquise antérieurement fait en sorte que la fête a été un succès grâce au **comité activités**.

Comme vous pourrez le constater, ce rapport annuel présente, dans un premier temps, le conseil de quartier et ses membres ainsi que son fonctionnement. Viennent ensuite les représentations des citoyens et citoyennes, les consultations publiques ainsi que la présentation des différents comités du conseil de quartier.

Nous travaillons avec notre conseillère municipale M^{me} Francine Lortie, qui est à l'œuvre depuis plus deux ans. Nous lui offrons tout notre appui afin que les efforts de chacun puissent contribuer à ce que la prospérité de notre quartier continue de se traduire par une augmentation du niveau de vie et une amélioration de la qualité de vie de ses citoyens.

Notre quartier, faut y voir tous ensemble!

A handwritten signature in cursive script, reading "Christiane Trudel".

Christiane Trudel, présidente
Conseil de quartier de Sillery

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements au règlement d'urbanisme, pour proposer des actions locales et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de Sillery

Le conseil de quartier de Sillery représente les citoyens et les citoyennes qui habitent à l'intérieur des limites déterminées par la Ville de Québec (ancienne Ville de Sillery et une partie du quartier Saint-Yves dans Sainte-Foy). Celui-ci a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce) ont signé une requête en 2004 pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil. Le conseil a donc été créé en décembre 2004.

2.3. Membres

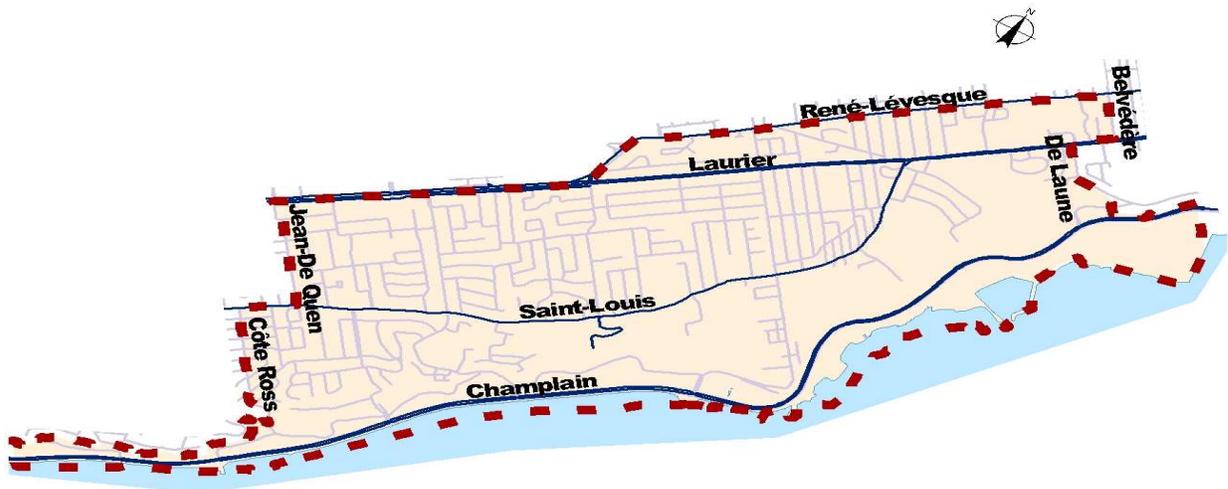
Le conseil de quartier de Sillery est normalement composé de neuf membres (quatre hommes et quatre femmes qui résident dans le quartier et une personne issue du milieu des gens d'affaires) élus par la population pour un mandat de deux ans. L'élection des membres du conseil de quartier de Sillery a eu lieu le mardi 8 mars 2011, au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue Chanoine-Morel. L'ensemble des postes sera soumis en élection en avril 2012.

Composition du conseil de quartier de Sillery	
Madame Christiane Trudel	Présidente
Monsieur Gaston St-Laurent	Secrétaire
Monsieur Vincent Grenier Cliche	Trésorier
Madame Julie Lacroix	Vice-présidente
Monsieur Jean Maheux	Administrateur
Monsieur Marc-André Maranda	Administrateur
Monsieur Frédéric Paul	Administrateur
Madame Lilian Martin	Administratrice
Madame Pierrette Vachon-L'Heureux	Administratrice

Se joignent également aux assemblées publiques la conseillère municipale du district, M^{me} Francine Lortie, ainsi que la conseillère en consultations publiques de la Division des relations avec les citoyens de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, M^{me} Valérie Drolet. Cette dernière s'assure que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et rapportent les décisions auprès de l'administration municipale. Celles-ci n'ont toutefois pas de droit de vote.

2.4. Limites du quartier

Les limites du territoire du conseil de quartier de Sillery sont illustrées par la carte ci-dessous :



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2011, le conseil de quartier de Sillery a tenu dix rencontres. Les assemblées publiques ont toutes eu lieu au centre communautaire Noël-Brulart.

Assemblées du conseil de quartier de Sillery en 2010	
11 janvier, 19 h	13 septembre, 19 h
8 février, 19 h	5 octobre, 19 h
8 mars, 19 h (assemblée générale)	8 novembre, 19 h
12 avril, 19 h	13 décembre, 19 h
10 mai, 19 h	
14 juin, 19 h	

À chacune des assemblées, le quorum a été atteint. Un procès-verbal résumant le contenu de la séance est rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires du membre du conseil municipal ainsi que la correspondance reçue et la trésorerie effectuée depuis la dernière assemblée. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à l'adresse suivante :

<http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/conseilsdequartier>

Le conseil de quartier de Sillery a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

4. DEMANDES D'OPINION

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur deux projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme. Ainsi, ils ont émis leurs recommandations pour les projets suivants :

Projet de règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 31532Hb, R.C.A.3V.Q. 79
Consultation publique Assemblée tenue le 5 octobre 2011 au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel. 5 citoyennes ont assisté à cette assemblée.
Objet de la rencontre : <ul style="list-style-type: none">• Changement de zone d'une résidence;• Modification des marges de la zone 31532Hb.
Recommandation du conseil de quartier : À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge <ul style="list-style-type: none">• de ne pas adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 31532Hb, R.C.A.3V.Q. 79.

Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 31234Ha, 31501Ha, 31006Ha, 31008Ha, 31201Ha, 31205Ha, 31206Ha, 31210Ha, 31214Ha, 31216Ha, 31220Ha, 31222Ha, 31230Ha, 31235Ha, 31261Ha, 31502Ha, 31509Ha, 31516Ha, 31521Ha, 31525Ha, 31528Ha, 31529Ha et 31533Ha.
Consultation publique Assemblée tenue le 5 octobre 2011 au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel. 5 citoyennes et citoyens ont assisté à cette assemblée.
Objet de la rencontre : Le Règlement R.C.A.3V.Q. 80 modifie le Règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à certaines zones situées dans le quartier de Sillery. Il a pour objectif de modifier certaines normes ayant principalement trait : <ul style="list-style-type: none">• aux limites d'une zone;• au nombre de logements maximum dans un bâtiment jumelé;• à la création d'une nouvelle zone;• à l'application d'une distance maximale entre la marge avant et la façade principale

<p>d'un bâtiment;</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la gestion des droits acquis.
<p>Recommandation du conseil de quartier :</p> <p>À l'unanimité (7 membres), il est recommandé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 31234Ha, 31501Ha, 31006Ha, 31008Ha, 31201Ha, 31205Ha, 31206Ha, 31210Ha, 31214Ha, 31216Ha, 31220 Ha, 31222Ha, 31230Ha, 31235Ha, 31261Ha, 31502Ha, 31509Ha, 31516Ha, 31521Ha, 31525Ha, 31528Ha, 31529Ha et 31533Ha.

5. LES COMITÉS

5.1. Urbanisme et plan directeur de quartier

Le plan directeur pour le quartier de Sillery est en préparation depuis 2007. Le conseil de quartier a travaillé à l'élaboration du plan d'action au cours des années 2008, 2009 et 2010. Le plan d'action a été soumis à la consultation publique au cours de l'année 2010-2011. Une lettre a été adressée aux élus de l'Arrondissement à la suite du rapport sur la consultation. Son adoption avait été inscrite à l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 13 juin, mais elle a été reportée. Le plan directeur a finalement été adopté le 6 juillet par le conseil d'arrondissement, y incluant la modification du libellé de la première orientation qui demande que les citoyens et les citoyennes soient consultés avant l'adoption du plan particulier d'urbanisme attendu. Le conseil de quartier assure toujours un suivi, mais la remise en question des limites des conseils de quartier a malheureusement retardé la publication des plans directeurs de quartier. La présentation du plan d'action doit être retouchée afin d'assurer une plus grande convivialité au texte avant d'être mise en ligne sur le site de la Ville de Québec. Un mécanisme de suivi nous sera suggéré sous peu pour assurer la réalisation des actions proposées.

5.2. Circulation et déplacements

Ce comité est l'interface entre les citoyens et le conseil de quartier pour les questions concernant l'ensemble des modes de déplacement (vitesse, circulation, stationnement, temps d'attente, etc.). Il doit notamment procéder à une analyse de la situation et faire des recommandations au conseil. Le conseil et le comité de circulation modulent leurs actions par des résolutions appuyant les revendications des citoyens et visant à renseigner les autorités concernées sur les problèmes du quartier. À cet effet, les administrateurs participent aux différentes réunions organisées par l'Arrondissement ou par la Ville.

En 2011, les administrateurs ont pris connaissance des observations, des problèmes et des solutions apportés par les citoyens, entre autres, la circulation et les déplacements dans le secteur de l'Externat St-Jean-

Berchmans sur le chemin Saint-Louis, le secteur Saint-Yves, les préoccupations des citoyens concernant le projet de garderie dans la rue du Père-Massé, le projet de corridors de transports du comité Saint-Yves et les projets « Mon école à pied à vélo » en cours de réalisation dans le quartier.

Les administrateurs se réjouissent des efforts de l'Arrondissement et de la Ville visant le contrôle de la circulation dans le quartier. En effet, l'utilisation de stèles radar indiquant la vitesse et les moyens pris pour diminuer les inconvénients dus à la circulation de transit dans le secteur St-Yves sont à mentionner. Cependant, la correspondance et les interventions des citoyens montrent que le problème de circulation de transit est récurrent et augmente en intensité, et ce, malgré les interventions de la Ville. La réflexion se poursuit et les autorités examinent les moyens qui permettront d'en arriver à une solution globale. Le quartier Saint-Yves restera une des priorités du conseil de quartier en 2012.

Il bon de mentionner l'appui certain des administrateurs aux efforts de la Ville pour l'ouverture éventuelle de la côte Gilmour en hiver. Le conseil suivra avec attention les démarches qui devraient être entreprises à la suite de l'étude de faisabilité commandée par la Ville. L'ouverture de la côte Gilmour (toute l'année) est essentielle à la gestion efficace de la circulation dans le quartier de Sillery.

5.3. Parcs et Loisirs

La création de ce comité fait suite aux préoccupations des citoyens et des membres du conseil de quartier quant à la conservation des parcs, leur entretien et le maintien des équipements sportifs. Au cours de l'année, le comité des parcs a transmis aux élus la ferme volonté des citoyens du quartier de maintenir leur qualité de vie en conservant et en améliorant les parcs et les espaces verts de leur quartier.

Le comité a attiré l'attention des décideurs sur le souhait des citoyens de conserver la vocation actuelle des parcs du Buisson et Saint-Michel, d'en améliorer les équipements et de bonifier l'aménagement paysager du parc Roméo-Vachon. Il se réjouit que la modernisation des infrastructures des parcs fasse partie des priorités de la Ville pour l'année en cours et espère qu'une décision fort attendue concernant l'avenir du chalet de service du parc du Buisson sera prise sous peu. De plus, le comité constate avec plaisir que le parc Saint-Yves sera rénové grâce à une collaboration entre l'école Saint-Yves et la Ville de Québec.

5.4. Histoire et patrimoine

Ce comité fut créé en 2009 avec objectif la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine historique et paysager du quartier de Sillery. Nous partageons notre attachement à l'histoire et au patrimoine avec la Société d'histoire de Sillery et travaillons en étroite collaboration avec cette dernière.

Arrondissement historique de Sillery

L'arrondissement historique qui est situé sur notre territoire est de toute évidence au cœur de nos préoccupations. Le conseil de quartier appuie les démarches de la coalition qui défend l'arrondissement historique de Sillery. L'année 2011 débute par la lettre du maire qui rappelle que la Ville adhère aux orientations du cadre de gestion et que la protection des caractéristiques intrinsèques de l'arrondissement historique, dont l'organisation spatiale des grands domaines, n'exclut pas pour autant la possibilité d'insérer de nouveaux édifices en harmonie avec le milieu. Malgré la publication en avril 2010 du Cadre de gestion du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour les grandes propriétés de l'arrondissement de Sillery, une inquiétude subsiste. L'occasion semble tout indiquée pour permettre au conseil de signer avec la Coalition Héritage Québec, la Société d'histoire de Sillery et Québec Arbres, une demande de consultation publique provinciale sur l'avenir de l'arrondissement historique.

Le conseil de quartier appuie par une résolution d'une part, et accompagne par sa participation d'autre part, la présentation du mémoire de la Société d'histoire de Sillery déposé devant la commission parlementaire sur la loi 82. La *Loi sur le patrimoine culturel* comporte une protection nouvelle des paysages patrimoniaux et incite les municipalités à se doter de structures consultatives en matière d'identification et de protection du patrimoine. Le mémoire rappelle toutefois que malgré la création de l'arrondissement

historique de Sillery en 1964, les administrations municipales ont souvent choisi d'empiéter progressivement sur les grands ensembles patrimoniaux de Sillery. Le transfert de responsabilité envisagé en matière de protection des sites patrimoniaux classés, du MCCCCF à la Ville de Québec, est dénoncé. La loi a été adoptée.

Une demande de modification de zonage touchant une parcelle du territoire de l'arrondissement historique a été retirée à la suite d'une protestation citoyenne. Cette question est en attente du dépôt du programme particulier d'urbanisme (PPU) de Sillery.

L'organisme fédéral Héritage Canada déclare que l'arrondissement historique de Sillery est dans sa liste des dix sites patrimoniaux les plus menacés. Le conseil de quartier participe à la rencontre avec les médias organisée par la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery. Cette prise de conscience est un appui de taille qui devrait renforcer les efforts de la Coalition pour protéger le territoire de l'arrondissement historique.

Les Grands domaines de Sillery

La Société d'histoire forestière du Québec présente un projet d'observatoire-musée sur la mémoire forestière du Québec qui s'insérerait très bien dans le projet du parc des Grands domaines. Cet exemple de vocation possible de certaines parties des territoires des Grands domaines est précieux.

La notion de tourisme culturel est mise de l'avant pour appuyer le développement du Parc des grands domaines qui est présenté comme un prolongement du circuit patrimonial touristique du Vieux-Québec, susceptible d'enrichir l'offre touristique, par l'ajout du territoire de l'arrondissement historique de Sillery au parcours proposé aux visiteurs de la capitale.

La mise sur pied d'une Table de concertation réunissant tous les conseils de quartier du littoral, de Beauport à Cap-Rouge, intéresse le conseil de quartier de Sillery. Cette Table permettra de partager l'information et de coordonner les activités touchant l'ensemble de ces territoires qui longent le fleuve Saint-Laurent. Le directeur du port de Québec informe les présidents des conseils de quartier des actions entreprises et des projets de développement touchant cette partie importante du littoral. Le conseil de quartier participe au forum « Le fleuve Saint-Laurent pour tous ».

Espace St-Michaël

Le conseil de quartier appuie l'organisme à but non lucratif mis sur pied par les utilisateurs et les utilisatrices de l'Espace St-Michaël et des membres de la communauté, organisme dénommé Développement St. Michaël (DSM) qui fait une demande de financement pour mener une étude de faisabilité et développer un projet pour conserver l'Espace St-Michaël. Les membres du conseil d'administration et les citoyens et citoyennes sont invités à voter par Internet pour soutenir la demande d'un fonds d'aide communautaire offert par la compagnie d'assurance Aviva pour le redéploiement du lieu dit «Espace St-

Michaël». Le conseil fait le suivi de ce dossier en étroite collaboration avec la Société d'histoire de Sillery.

Cimetière Saint-Patrick

La requête en annulation de la norme de densité sur le lot Woodfield déposée par des citoyens de Sillery a été rejetée par la Cour supérieure le 13 décembre 2011. Un projet respectant les infimes marges de recul et comportant un maximum de 100 unités est donc actuellement recevable. Une mise en demeure à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dont l'autorisation demeure requise a été envoyée.

Caractérisation du chemin Saint-Louis comme bien patrimonial, historique et naturel

Le conseil garde en suivi cette demande pour laquelle un groupe de travail a été mis sur pied l'année dernière. L'étude de la firme Patri-Arch portant sur la Grande Allée devrait être complétée par l'étude de l'axe du chemin Saint-Louis jusqu'à Cap-Rouge. Le maire est informé par lettre de la démarche en cours à l'initiative des conseils de quartier de Sillery, de Saint-Louis, de la Pointe-de-Sainte-Foy et du Cap-Rouge et de l'intérêt qu'il y aurait à traiter les deux artères dans un même continuum et de leur accorder un statut particulier. Le coût serait de 2 000 \$ et pourrait être partagé entre les conseils intéressés. Une résolution est prise en ce sens. La Ville évalue l'intérêt de cette étude et décide que l'étude patrimoniale du chemin Saint-Louis sera poursuivie par le Service de l'aménagement du territoire. Un mandat pour préparer un devis pour une étude du chemin Saint-Louis couvrant le bâti, les limites de l'arrondissement historique, les unités de paysage, les percées visuelles, les arbres remarquables et d'autres éléments permettant de caractériser sa morphologie a été donné à un architecte. Un appel d'offres pour cette étude sera lancé sous peu.

Devoir de mémoire

Une demande citoyenne rappelle que le devoir de mémoire et de commémoration n'est pas toujours fait. Une action sera entreprise par la Société d'histoire de Sillery avec l'appui du conseil de quartier pour reprendre la demande faite au service responsable des commémorations à la Ville, il y a quelques années, qui visait à rappeler le souvenir de citoyens et de citoyennes remarquables ayant habité le territoire. Qu'il s'agisse de plaque commémorative ou d'épigraphe, la demande sera soumise à nouveau.

5.5. Information et participation citoyenne

En début d'année, le comité *démocratie et participation* a changé son nom pour celui d'*information et participation citoyenne* de façon à insister sur une meilleure communication de la part des différentes instances municipales et une implication plus soutenue des citoyens et citoyennes. Toutefois, la majeure partie de l'attention et de l'action a porté sur un projet de réforme en profondeur des territoires des conseils de quartier, de la composition et des

modes d'élections des membres du conseil d'administration. À l'instar de la plupart des conseils de quartier, celui de Sillery s'est fortement opposé à ce changement réclamant le statu quo, particulièrement sur la question du territoire. Suite aux pressions des citoyens et aux représentations des conseils de quartier, la Ville a décidé de conserver intactes les limites actuelles et s'apprête à proposer des changements, à première vue mineurs, dans le mode d'élection des membres. Le conseil aura l'occasion de revenir sur ces questions.

Par ailleurs, le conseil de quartier continue de suivre de près la situation entourant le cheminement du projet de loi no 47 sur l'*aménagement durable et le développement du territoire* déposé en décembre 2011. Les sections II et III de ce projet donnent, notamment aux municipalités, le pouvoir de déclarer des zones exemptes de référendums, ce qui va dans le sens des recommandations de la Ville de Québec. Toutefois, et en souhaitant que l'ensemble des conseils de quartier puisse se pencher sur cette situation de façon concertée, le conseil de quartier de Sillery veut aborder cette question dans la perspective de trouver les meilleurs moyens de faire la promotion des intérêts des citoyennes et des citoyens.

5.6. Environnement

Introduction

Puisque le Comité environnement a agi principalement à travers les activités du comité, anciennement appelé Comité des arbres de Sainte-Foy/Sillery (CASFS) et rebaptisé Québec Arbres, nous rapporterons donc les activités en 2011 de ce regroupement de citoyens qui a pour mission de sensibiliser la population concernant la protection et la promotion du patrimoine arboricole.

Enjeux

Québec : ville verte

Le Comité environnement a déposé et présenté un mémoire à la consultation publique sur le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec, en prônant une densification intelligente avec l'insertion des balises contraignantes suivantes :

- Élaboration d'une **carte des potentiels de densification des surfaces déjà bétonnées ou asphaltées par secteurs** qui permettra de calculer le nombre de nouveaux logements créés par la densification afin de diminuer le nombre d'hectares demandés pour accueillir la croissance;
- **Densification prioritaire des surfaces bétonnées et asphaltées** (ex. mégacentres commerciaux, parcs industriels à faible hauteur, terrains de stationnement à ciel ouvert), et ce, en hauteur avec mixité d'usage;
- Moratoire sur le changement de zonage des terres agro-forestières et milieux naturels jusqu'à ce que le plein potentiel de densification soit réalisé intra muros;
- Objectif **minimal** de protection de 8% du territoire urbanisé en **milieux naturels d'intérêt insérés et répartis** dans la trame urbaine;
- **Soustraction de la superficie des milieux naturels et arrondissements historiques** des calculs des obligations de densification;
- Élaboration et adoption d'une **Charte des paysages**;
- Élaboration et adoption d'une **Politique de l'arbre** soutenue par une réglementation appropriée;
- **Objectif de couverture arborée d'au moins 25%** sur l'ensemble du territoire urbanisé;
- Élaboration et mise en application d'un **Plan de lutte contre les îlots de chaleur**.

Boisé Neilson

Concernant l'étude de caractérisation du Boisé Neilson faite par la firme de génie-conseil BPR Infrastructures, le Comité environnement a déposé une plainte auprès de l'Ordre des ingénieurs du Québec et de l'Ordre des agronomes du Québec pour pratique en dehors du champ de compétence et position de conflit d'intérêts. Les deux ordres ont jugé qu'il y avait matière à enquête.

Classement du chemin Saint-Louis comme bien patrimonial historique et naturel

Une demande de budget d'initiative faite conjointement par les quatre conseils de quartier situé le long du chemin Saint-Louis (du Cap-Rouge, de la Pointe-de-Sainte-Foy, de Saint-Louis et de Sillery) pour une étude de caractérisation a été réalisée auprès du conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. Cette demande a été refusée par le conseil d'arrondissement sur la promesse qu'une étude de caractérisation serait initiée à l'automne 2011 par la Ville de Québec. En date du 31 décembre 2011, cette étude n'avait pas encore été lancée.

Le Comité a demandé, lors de la consultation publique du 2 novembre touchant des changements de zonage sur le chemin Saint-Louis, un gel des constructions en bordure du chemin Saint-Louis jusqu'à ce que son caractère paysager patrimonial et naturel soit protégé par réglementation. Les recommandations du Comité n'ont pas été prises en compte par le conseil d'arrondissement qui a autorisé, entre autres, le lotissement de terrains unifamiliaux sur le chemin Saint-Louis, dont le terrain situé au 3833, chemin Saint-Louis, terrain qui comporte une pinède remarquable.

L'Arrondissement historique de Sillery

Le Comité a écrit une lettre conjointe pour dénoncer l'effritement déplorable de l'arrondissement historique de Sillery. Cette lettre fut publiée dans Le Devoir en février 2011.

Le Comité a soumis la candidature de l'arrondissement historique de Sillery à la Fondation Héritage Canada qui l'a placé, après évaluation du dossier, sur la liste des 10 sites patrimoniaux les plus menacés au Canada.

Circuits récréotouristiques du littoral ouest

Le Comité a présenté le projet de circuits récréotouristiques du littoral ouest à la Table de concertation des conseils de quartier du littoral : **Circuit de Pointe-Ste-Foy-Cap-Rouge** composé du boisé Neilson, emprise Hydro-Québec, parc de la Plage-Jacques-Cartier, marina de Cap-Rouge, trachel, maison Blanchette, parc linéaire de la Rivière-Cap-Rouge, maison Provancher, parc Cartier-Roberval, chemin Saint-Louis, boisé Marly, boisé des Compagnons et **Circuit de Sillery** composé du parc du Bois-de-Coulonge, villa Bagatelle, parc des Grands Domaines de Sillery, église Saint-Michel, promenade Samuel-De Champlain, parc aquarium du Québec,

chemin Saint-Louis, villa Hamel-Bruneau, domaine Cataraqui (Figure 1). Ce projet de circuit, dont les lieux identifiés sur le parcours seraient protégés, bonifiés et maillés, a soulevé l'enthousiasme des membres qui ont proposé de le prolonger sur le littoral est.

Ces circuits ont été proposés lors de la présentation du mémoire fait par le Comité dans le cadre de la consultation publique sur le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMQ ainsi qu'à d'autres instances. Le circuit proposé pour la Pointe-Ste-Foy-Cap-Rouge n'a pas été retenu dans le Plan directeur du quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy adopté par le conseil d'arrondissement en juin 2011. Les membres du conseil d'arrondissement qui ont adopté ce plan directeur, lorsqu'interrogés lors de leur séance du 23 janvier 2012, ont avoué ne pas savoir pourquoi ils ne l'ont pas retenu.



Figure 1 Projet de circuits récréotouristiques du littoral ouest présenté à la Table de concertation des conseils de quartier du littoral : Circuits de Pointe-Ste-Foy-Cap-Rouge et de Sillery

5.7. Activités

Lors de l'élaboration du plan d'action du conseil d'administration 2011-2013 du conseil de quartier, le volet Activités a émergé pour trois principales raisons :

- animer le quartier dans des espaces précis et d'importance;

- contribuer au sentiment d'appartenance;
- faire rayonner le conseil de quartier auprès des citoyens du quartier et, potentiellement, le quartier auprès des citoyens de l'arrondissement et de la ville.

L'activité principale ayant été retenue fut la fête de quartier sur l'avenue Maguire. Existant depuis 2009, cette fête avait pour objectifs de :

- rendre l'avenue piétonne pour une journée;
- permettre aux commerçants de s'approprier le trottoir afin de faire découvrir ou redécouvrir leurs produits et/ou leurs services;
- offrir des activités pour la famille;
- créer un spectacle à la place de la bibliothèque Charles-H.-Blais;
- impliquer, dans la mesure du possible, des organismes du quartier.

Pour sa troisième édition, la fête de quartier a de nouveau changé de date. Après être passée de juin à août entre 2009 et 2010, l'activité eût lieu le dimanche 17 juillet. La raison pour ce changement était de la faire coïncider avec une autre activité ayant lieu dans le quartier quelques jours plus tard, le *Québec Open Jeep* (championnat mondial de volleyball de plage). L'organisation du *Québec Open Jeep* a monté un terrain de volleyball dans le stationnement public adjacent à la caserne de pompiers, pour tenir un match pro-am avec des joueuses professionnelles canadiennes et des élus du secteur (le Maire, le député de Jean-Talon et le député de Louis-Hébert). Des cheerleaders et athlètes du Rouge et Or volleyball et football étaient également présents.

Comme certains secteurs de l'avenue manquaient d'animation au cours des dernières années, les activités ont été séparées en deux endroits. Le volleyball et les stands des organismes se situaient près de la bibliothèque. Les prestations artistiques et musicales eurent lieu à l'intersection de Sheppard et Maguire. Deux artistes maquilleuses de Kromatik et un clown sculpteur de ballons eurent le temps de terminer leur mandat. Malheureusement, après la séance de démonstration et l'atelier de l'école de Taekwon Do de la Citadelle, les activités prévues au secteur Sheppard ont été interrompues en raison de la pluie. Celle-ci a duré trop longtemps pour que les activités reprennent en fin de journée.

L'association des créateurs et artisans de Sillery n'a pu participer à la fête cette année en raison du choix de la date. Plusieurs organismes ont toutefois participé (Club d'astronomie Cassiopée, Société d'histoire de Sillery, Maison des Jeunes, conseil de quartier, etc.). Une trentaine de commerçants ont profité de l'occasion pour célébrer avec la population et faire découvrir leurs classiques et leurs nouveautés.

Le budget d'initiative du conseil, une subvention de l'Arrondissement et un budget pour le soutien à l'action bénévole de l'Arrondissement ont contribué à financer l'activité. L'Arrondissement a également contribué en biens et services, notamment pour l'impression et la distribution de l'avis public.

La promotion fut faite par le biais d'affiches et deux banderoles furent accrochées sur les ancrages entre des édifices dans le haut et le bas de l'avenue. La présence de personnalités publiques et d'athlètes du volleyball a attiré plusieurs médias qui ont offert une couverture intéressante de l'activité. On estime la participation des citoyens à 1 000 personnes.

Voici un tableau sommaire des revenus et dépenses. L'équilibre budgétaire a été manqué de 70,84 \$.

	Revenus	Dépenses
Subvention Arrondissement	1 600,00 \$	
Budget d'initiative	800,00 \$	
Député Jean-Talon	500,00 \$	
TOTAL	2 900,00 \$	
Clown sculpteur de ballons		255,00 \$
Breakdance (Bertrand Lirette)		250,00 \$
Artiste cirque (Raphaël Dubé)		350,00 \$
Artiste cirque (Yohann Trépanier)		350,00 \$
Création et impression affiches		170,89 \$
Banderoles		911,40 \$
Maquillage (Kromatik)		683,55 \$
TOTAL		2 970,84 \$

6. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER

Un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyens et des citoyennes. Au cours de leur mandat, les membres du conseil de quartier de Sillery ont représenté les citoyens par différents moyens.

Les périodes de questions allouées au début et à la fin des assemblées ont permis à plusieurs citoyens et citoyennes de venir s'exprimer sur un sujet de leur choix, de faire valoir leurs préoccupations et de présenter des propositions. Les membres ont pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à effectuer un suivi aux prochaines assemblées lorsque les informations demandées n'étaient pas connues des membres. Les membres du conseil, la conseillère municipale, la conseillère en consultations publiques ont entendu et répondu aux préoccupations du public et certaines ont fait l'objet d'une résolution et ont été adressées à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge ou à la Ville.

Liste des résolutions du conseil de quartier en 2011

RÉSOLUTION 11-CA-08 (8 février 2011)

CONCERNANT le projet du Parc des grands domaines de la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery (PPU-citoyen),
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer la Coalition dans sa volonté d'ouvrir un dialogue avec les élus de la Ville, le MCCCCF et les groupes citoyens.

RÉSOLUTION 11-CA-13 (12 avril 2011)

CONCERNANT la nomination des signataires des effets bancaires,
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M^{me} Christiane Trudel présidente, M. Vincent Grenier Cliche, trésorier, et M. Gaston St-Laurent, secrétaire, signataires des effets bancaires.

RÉSOLUTION 11-CA-15 (12 avril 2011)

CONCERNANT l'appui à la demande d'étude de faisabilité pour l'Espace St. Michael, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'envoyer une lettre d'appui à l'organisme communautaire.

RÉSOLUTION 11-CA-19 (10 mai 2011)

Compte tenu :

- **De la controverse créée par l'implantation d'une garderie dans une résidence de la rue du Père-Massé** dont le conseil de quartier a, tout comme les citoyens, pris connaissance dans les médias du 5 mai dernier;
- du manque évident d'information entourant une décision expéditive, sans préavis, prise en séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 18 mars dernier en l'absence de citoyens;

- que des situations de ce type se sont déjà produites et vont vraisemblablement apparaître de nouveau à plus ou moins court terme si des changements majeurs ne sont pas apportés dans les processus décisionnels entourant les émissions de permis qui implique la cohabitation de plusieurs usages dans ou à proximité de secteurs résidentiels;
- qu'une approche préventive est hautement souhaitable dans ces circonstances alors que le rôle de conciliation des intérêts des uns et des autres n'est actuellement pas assumé bloquant ainsi les possibilités d'aménagements et de compromis à la satisfaction des parties concernées;

Le conseil de quartier de Sillery déplore le manque d'information ainsi que la façon dont ce dossier a été rendu public et recommande à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge de prendre tous les moyens nécessaires pour assurer une information complète aux citoyens directement concernés avant de rendre toute décision impliquant la cohabitation entre les secteurs résidentiel, institutionnel et commercial.

RÉSOLUTION 11-CA-20 (10 mai 2011)

Concernant l'étude de faisabilité pour l'espace St.Michael, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer la demande de financement.

RÉSOLUTION 11-CA-22 (10 mai 2011)

Concernant l'étude de caractérisation du chemin Saint-Louis, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de faire une démarche auprès de l'Arrondissement afin d'obtenir un montant de 500 \$ plus taxes provenant du budget d'initiative pour financer une étude patrimoniale du chemin Saint-Louis par la firme Patri-Arch.

RÉSOLUTION 11-CA-23 (14 juin 2011)

Concernant la nomination de la vice-présidence, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M^{me} Julie Lacroix vice-présidente du conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery.

RÉSOLUTION 11-CA-27 (14 juin 2011)

Concernant la fête de quartier du 17 juillet, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser jusqu'à 1 500 \$ un budget d'initiative pour la fête de quartier de Sillery.

Assemblée spéciale, 11-AS-02, 11-AS-03 (5 octobre 2011)

CONCERNANT le projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 31234Ha, 31501Ha, 31006Ha, 31008Ha, 31201Ha, 31205Ha, 31206Ha, 31210Ha, 31214Ha, 31216Ha, 31220 Ha, 31222Ha, 31230Ha, 31235Ha, 31261Ha, 31502Ha, 31509Ha, 31516Ha, 31521Ha, 31525Ha, 31528Ha, 31529Ha et 31533Ha, sur UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 31234Ha, 31501Ha, 31006Ha, 31008Ha, 31201Ha,

31205Ha, 31206Ha, 31210Ha, 31214Ha, 31216Ha, 31220 Ha, 31222Ha, 31230Ha, 31235Ha, 31261Ha, 31502Ha, 31509Ha, 31516Ha, 31521Ha, 31525Ha, 31528Ha, 31529Ha et 31533Ha.

CONCERNANT le Projet de règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 31532Hb, R.C.A.3V.Q. 79., sur UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de ne pas adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 31532Hb, R.C.A.3V.Q. 79.

RÉSOLUTION 11-CA-37 (18 octobre 2011)

CONCERNANT la demande de M. Alain Massot, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil de quartier de Sillery appuie la demande de monsieur Alain Massot du 995, Grande Allée Ouest à l'effet d'obtenir de l'Arrondissement des précisions sur la notion de *garage attaché par le toit* en réaction à l'émission d'un permis et à une telle construction au 984, rue Mont-Saint-Denis et, en conséquence, que des correctifs soient apportés de façon à éviter des situations de ce genre à l'avenir.

RÉSOLUTION 11-CA-38 (18 octobre 2011)

CONCERNANT la reconnaissance de personnalités telles que Léon Dion ou Gérard Bergeron qui ont marqué la vie politique, sociale et culturelle à Sillery, et qui se sont distinguées tant au niveau national qu'international, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer cette reconnaissance au moyen d'épigraphes ou de plaques commémoratives. Que le conseil de quartier de Sillery demande à l'Arrondissement, en collaboration avec la Société d'histoire de Sillery, de prendre les dispositions nécessaires afin de souligner de façon particulière le rayonnement de personnes du quartier et de leur contribution exceptionnelle au développement et à l'évolution de la société québécoise.

RÉSOLUTION 11-CA-39 (18 octobre 2011)

CONCERNANT le nouvel horaire des assemblées du conseil d'arrondissement, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de revenir à l'horaire de 19 h.

RÉSOLUTION 11-CA-40 (18 octobre 2011)

CONCERNANT le 375^e anniversaire de Sillery et les activités qui en découleront, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer le Comité d'organisation présidé par M. Paul Shoiry. Que le conseil de quartier de Sillery donne son appui au comité du 375^e anniversaire de Sillery, tout autant dans les demandes de subventions auprès des autorités municipales et gouvernementales qu'en soutien aux différentes activités qui seront mises en œuvre.

RÉSOLUTION 11-CA-41 (18 octobre 2011)

CONCERNANT la position du conseil de quartier par rapport au Projet de modification des limites de territoire des conseils de quartier et de révision

des mécanismes de participation citoyenne, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de s'opposer à ce projet pour les motifs suivants. (3 pages)

Sommaire des représentations faites auprès du conseil de quartier

- Lettre d'appui du conseil de quartier au ministre Lessard sur les limites territoriales des conseils de quartier, 28 octobre;
- Préoccupations de citoyens de Saint-Yves concernant les plans de la Ville pour le plateau centre Sainte-Foy, 16 octobre 2011;
- Reboisement du parc Roméo-Vachon;
- Lettre et pétition sur le stationnement et la circulation sur la rue Vigneault, 4 pages, 16 août, et une autre lettre pour un stationnement privé sur la rue Bourbonnière;
- Création d'une Table de concertation des conseils de quartier du littoral, de Beauport à Cap-Rouge;
- Circuit mondial de volleyball de plage Québec Open Jeep, 19-24 juillet, opinions citoyennes;
- Pétition de résidants au sujet d'un garage attaché, rue Mont Saint-Denis;
- Le conseil de quartier propose de souligner le 25e anniversaire de la bibliothèque de Sillery, la rencontre a eu lieu;
- Lettre d'appui du conseil de quartier au Maire sur l'ouverture de la côte Gilmour à longueur d'année;
- Portrait de la défavorisation sociale à Sillery par le groupe Urbaction et tenue d'une présentation;
- Présentation du programme de dépenses en immobilisations pour Sillery, PTI 2012-2014;
- Zone débarcadère : Externat Saint-Jean-Berchmans/Séminaire des Pères maristes; absence d'abribus côté nord, sécurité des élèves, brigadiers;
- Bibliothèque Charles-H.-Blais : des citoyens de Sillery redemandent un élargissement des heures d'ouverture de la bibliothèque. Rien de nouveau en 2011.

Histoire et patrimoine

- Présentation par la Société d'histoire forestière du Québec d'un projet d'observatoire-musée sur la mémoire forestière du Québec dans l'arrondissement historique de Sillery;

- Réponse du Maire, sur l'avenir de l'arrondissement historique de Sillery, 14 février;
- Sauvegarde de l'arrondissement historique de Sillery, appui de nombreux CQ de la Ville;
- Dépôt d'un document au conseil de quartier, 5 pages, par Carole Boisvert/Paule Bourbeau, portant sur l'arrondissement historique de Sillery, projet de modification au zonage au 2039, rue du Cardinal-Persico, 5 octobre;
- Reclassement du chemin Saint-Louis/Grande Allée, avec l'appui d'autres conseils de quartier, demande en cours depuis environ deux ans auprès de l'arrondissement;
- Demande d'un citoyen pour la reconnaissance de personnalités, secteur du parc falaise;
- L'arrondissement historique de Sillery : l'un des 10 sites patrimoniaux les plus menacés au Canada selon la fondation Héritage Canada, 2 septembre;
- Appui du conseil de quartier pour le mémoire de la Société d'histoire de Sillery présenté en commission parlementaire le 10 février, projet de loi 82.

7. PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS

Le conseil de quartier de Sillery est fier du déroulement des séances tenues au cours de l'année 2011 et de la participation des citoyens et citoyennes. Le taux de participation du public a d'ailleurs été de 9 résidants par assemblée, en moyenne.

Au 31 décembre 2011, le conseil de quartier dispose d'un actif de 1113 \$.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2011

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
	<u> </u>	<u> </u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>1113</u>	<u>871</u>
	<u> </u>	<u> </u>
Passif à court terme		
Créditeurs	<u> </u>	<u> </u>
	<u> </u>	<u> </u>
Actif net		
Actif net		
Non affecté	1113	871
	<u> </u>	<u> </u>
	<u>1113</u>	<u>871</u>
	<u> </u>	<u> </u>

Au nom du conseil de quartier de Sillery :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement 2011	1500	
Promotion fête de quartier	800	2000
Subvention Fête de quartier	1600	1100
Subvention – Député Jean-Talon	500	
	<u>4400</u>	<u>3100</u>
Charges		
Fonctionnement	1187	1190
Projets	2971	4540
	<u>4158</u>	<u>5730</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	242	(2630)
Actif net non affecté au début de l'exercice	871	3501
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>1113</u>	<u>871</u>